

...

2. Communications du Bureau

- 1) Le président annonce le dépôt d'une motion par le groupe des Vert'libéraux.
- 2) Lors de sa dernière séance, le Bureau a discuté de la pertinence de l'heure de début des séances du Conseil municipal. Constatant que c'est la clôture des séances qui pose problème, la question s'est posée de commencer plus tôt, à 18 h 30 et d'enchaîner éventuellement avec un repas. Le Bureau reviendra vers le Conseil municipal avec une proposition.
- 3) Concernant le point 6 de l'ordre du jour, le constat est qu'en général les communications sont quasiment inexistantes. Le Bureau s'est demandé s'il y avait moyen de restaurer une réelle communication de la part des commissions et des délégations, avec peut-être l'instauration d'un rôle de rapporteur.

Arrivée de Mme Tiercy à 20 h 40.

- 4) Selon la demande de la majorité des membres du Conseil municipal lors de la dernière séance, le Bureau invite les partis à s'accorder sur l'action suivante : dès l'élaboration du projet de budget communal 2015, le tableau des investissements sera présenté de manière plus dynamique et tenu à jour régulièrement. A partir de là, le Bureau mettra le vote du crédit de rénovation de l'école de la Gradelle à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil municipal.

Folio 5577

2. Communications du Bureau (suite)

Le président complète les communications du Bureau. Le Bureau a reçu le 8 avril 2014 un courrier de M. Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, concernant une invitation au prochain colloque de la Coordination des villes de Suisse romande, qui se déroulera le 16 mai 2014. Ce courrier a été transmis aux membres du Conseil municipal par voie électronique.

Le président donne ensuite lecture d'une lettre reçue le 12 mai 2014 de Mme Denise Méan, domiciliée au chemin du Pont-de-Ville. Cette lettre a été envoyée à la mairie, mais s'adresse à Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux.

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Au chemin du Pont-de-Ville, nous sommes envahis par les pigeons. Il y a environ un mois, notre régie, Simonin, a fait installer des fils sur certains balcons, mais ceci est tout à fait inefficace. Les pigeons sont de retour.

Séance du Conseil municipal du 15 mai 2014

Extrait du procès-verbal

Afin d'être débarrassé de ces bestioles et de leurs saletés, j'ai vu qu'à la place des Augustins, ils ont installé un pigeonnier, ce qui permet de les concentrer et, de ce fait, ils ne squattent plus les balcons. Je pense qu'il serait judicieux que vous fassiez installer un pigeonnier au bord de la Seymaz. Cela ne défigurerait pas le paysage. Ceci ne doit pas coûter très cher et ne doit pas être difficile à installer.

Pourriez-vous noter cette proposition à l'un de vos prochains Conseil municipal et faire le nécessaire dans les plus brefs délais afin que nous puissions profiter de nos balcons pendant la belle saison ? Merci d'avance.

Avec mes meilleures salutations.

Denise Méan

- Sur proposition de Mme Sobanek, la question de l'installation d'un pigeonnier est renvoyée en commission Mobilités-Nature-Environnement.

Le président fait part d'une invitation reçue le 14 mai 2014 de l'école de danse IDance pour un spectacle le samedi 24 mai 2014 à la salle des fêtes de Thônex entre 16h00 et 20h00. Deux cents cinquante élèves de l'école, âgés de 5 à 25 ans, se produiront sur scène lors de cette manifestation. IDance a accompagné son invitation de quelques billets d'entrée.